STATISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

Coup d'œil
sociodémographique

Mai 2017 | Numéro 56

Liens entre la violence vécue durant l'enfance et la violence conjugale[1] subie à l'âge adulte

Analyse des données québécoises de l'*Enquête sociale générale* de 2014

par Marie-Andrée Gravel[2]

En raison des conséquences néfastes tant pour les victimes que pour la collectivité, la violence est une problématique sociale et individuelle d'importance qui retient l'attention de l'ensemble des instances, qu'elles soient gouvernementales, communautaires ou scientifiques. La violence se présente sous différentes formes et peut apparaître dans la vie des victimes à tout âge. Au-delà des répercussions immédiates sur la santé physique et mentale, elle peut également, lorsque vécue à des stades précoces de la vie, perturber le développement physique, mental, social et affectif des victimes (Bouchard et autres, 2008; Clément et autres, 2013). Plus encore, les abus vécus durant l'enfance sont souvent précurseurs de victimisations à l'âge adulte, notamment de violence conjugale (Blondin, 2015; Wemmers, 2003; Byrne et autres, 1999).

S'appuyant sur les données de l'*Enquête sociale générale* (ESG) de 2014 sur la victimisation, cette analyse expose, d'une part, les expériences de violence vécues avant l'âge de 15 ans pour l'ensemble de la population québécoise de 15 ans et plus et, d'autre part, l'ampleur de la violence vécue en contexte conjugal plus tard dans la vie. Cette dernière analyse est faite en fonction de divers aspects de la victimisation durant l'enfance tels que le fait d'avoir vécu ou non de la violence avant l'âge adulte, les différentes formes de violence subies, la cooccurrence de ces formes et la récurrence des incidents violents.

Source de données

Les estimations présentées dans cette publication s'appuient sur les données de l'*Enquête sociale générale* (ESG) de 2014. L'ESG est une enquête transversale annuelle qui a été établie en 1985 par Statistique Canada dans le but de suivre les tendances sociales relatives aux modes de vie et au bien-être de la population. Le cycle de l'ESG utilisé dans cette analyse porte sur la victimisation de la population et recueille entre autres choses de l'information sur la victimisation criminelle et la violence conjugale. La population cible se compose de l'ensemble de la population canadienne de 15 ans et plus, à l'exception des habitants des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon et du Nunavut, ainsi que des personnes qui résident à temps plein dans des établissements institutionnels. En 2014, l'échantillon du fichier maître compte 33 127 répondants pour l'ensemble du Canada, dont 6 254 pour le Québec.

Traitements statistiques

L'existence de relations entre les différentes variables sélectionnées a été vérifiée par l'utilisation du test de khi-deux ajusté à l'aide de la méthode de Satterthwaite. Lorsque cela était nécessaire, des tests d'égalité de proportion ont été effectués.

1. L'auteure reconnaît la coexistence des deux concepts principaux dans la définition du phénomène, soit la « violence conjugale » et la « violence entre partenaires intimes ». Dans un but de cohérence avec les politiques québécoises en cette matière, le terme violence conjugale est utilisé dans cette analyse, et ce, sans volonté de débattre de la définition du phénomène.

2. L'auteure tient à remercier Virginie Gravel, psychologue, Julie Laforest, de l'Institut national de santé publique du Québec, et Jasfino Flores, de la Direction des statistiques de santé (Institut de la statistique du Québec), pour leurs commentaires sur la version préliminaire du texte, ainsi que son collègue Stéphane Crespo et Luc Belleau, de la Direction de la méthodologie et de la qualité, pour leur soutien méthodologique. Les analyses contenues dans ce texte ont été réalisées grâce à l'accès aux données au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS), membre du Réseau canadien des centres de données de recherche (RCCDR).

Définitions des concepts

Violence vécue durant l'enfance

Trois formes distinctes de violence subies avant l'âge de 15 ans sont mesurées[1] : l'exposition à la violence entre adultes de la maison (un énoncé), la violence physique (trois énoncés) et la violence sexuelle (deux énoncés). La fréquence des incidents violents est évaluée à l'aide des choix de réponses suivants : « Jamais », « 1 ou 2 fois », « 3 à 5 fois », « 6 à 10 fois » et « Plus de 10 fois ». Bien qu'il soit possible de considérer qu'une personne ait subi de la violence durant l'enfance après un seul incident violent, des seuils variant selon la nature de la composante ont été utilisés dans cette analyse (tableau 1).

Tableau 1
Énoncés des formes de violence vécues durant l'enfance et seuils de présence utilisés

Avant l'âge de 15 ans…	Seuil de présence utilisé[1]
Exposition à la violence entre adultes de la maison (un énoncé)	
1. Combien de fois avez-vous vu ou entendu l'un de vos parents, beaux-parents ou tuteurs se frapper ou frapper un autre adulte ? Par adulte, je veux dire toute personne âgée de plus de 18 ans	Trois fois ou plus
Violence physique (trois énoncés)	
2. Combien de fois un adulte vous a-t-il giflé ou tapé sur la tête ou les oreilles, ou encore vous a frappé avec un objet dur pour vous faire mal ?	Trois fois ou plus
3. Combien de fois un adulte vous a-t-il poussé, agrippé, bousculé ou vous a-t-il lancé un objet pour vous faire mal ?	Trois fois ou plus
4. Combien de fois un adulte vous a-t-il donné un coup de pied, mordu, frappé avec le poing, étranglé, brûlé ou attaqué physiquement d'une autre façon ?	Au moins une
Violence sexuelle (deux énoncés)	
5. Combien de fois un adulte vous a-t-il forcé, ou essayé de vous forcer, à avoir une activité sexuelle non désirée en vous menaçant, en vous immobilisant ou en vous faisant mal d'une autre façon ?	Au moins une
6. Combien de fois un adulte vous a-t-il touché contre votre volonté d'une manière sexuelle ? Par cela, je veux dire tout ce qui va d'un attouchement non désiré à un baiser, ou des caresses.	Au moins une

1. Les seuils utilisés sont tirés de recherches antérieures (Afifi et autres, 2014 ; Tanaka et autres, 2012).
Source : Statistique Canada (2014). *Enquête sociale générale 2014, cycle 28, Victimisation. Questionnaire de l'enquête principale*, module « Expériences vécues dans l'enfance (CEX) ».

Violence de la part du conjoint ou d'un ex-conjoint

Dans le cadre de l'ESG, Statistique Canada définit la violence conjugale comme étant la violence physique ou sexuelle de la part du conjoint, marié ou en union libre, ou d'un ex-conjoint avec qui la victime a eu des contacts au cours des cinq dernières années. Dans les quatre cycles de l'ESG portant sur la victimisation (1999, 2004, 2009 et 2014), la présence de cette violence est évaluée à l'aide d'échelles de tactiques d'agression physique largement inspirées des échelles des tactiques de conflits (*Conflict Tactics Scales*)(CTS)(Straus et autres, 1996). En 2014, l'outil de mesure comprend 11 questions[2]. Il importe de mentionner que Statistique Canada définit la violence conjugale à l'aide de cette mesure.

Violence de la part d'un partenaire amoureux[3]

Un partenaire amoureux est défini comme une personne avec qui la victime était en couple au cours des cinq dernières années ou avec qui elle cohabite depuis moins de cinq ans. La mesure de la violence de la part d'un partenaire amoureux n'est pas évaluée à l'aide des mêmes échelles que la violence physique ou sexuelle de la part d'un conjoint ou d'un ex-conjoint (CTS). Dans ce cas, les questions portent plutôt sur le fait d'avoir subi une forme de violence donnée, soit la

1. Le questionnaire utilisé par Statistique Canada afin d'évaluer les expériences de violence vécues avant l'âge de 15 ans s'inspire du *Childhood Experience of Violence Questionnaire* (CEVQ).
2. Pour plus d'informations concernant cet outil de mesure, veuillez consulter la fiche A6 du *Compendium d'indicateurs sur la mesure de la violence conjugale au Québec*, récemment publié par l'Institut de la statistique du Québec.
3. Pour plus d'informations concernant cet indicateur, veuillez consulter la fiche A7 du *Compendium d'indicateurs sur la mesure de la violence conjugale au Québec*, récemment publié par l'Institut de la statistique du Québec.

violence physique et la violence sexuelle. Il est à noter que cette manière de recueillir l'information est susceptible d'engendrer une certaine sous-déclaration, particulièrement en ce qui a trait aux gestes violents moins graves. Statistique Canada a introduit cette mesure pour la première fois en 2014.

Vu la manière dont est construite l'enquête, un même individu pourrait avoir répondu aux questions évaluant la présence de violence de la part du conjoint, d'un ex-conjoint et d'un partenaire amoureux.

Victimes de violence conjugale

Dans cet article, on considère la violence conjugale comme étant la violence physique et sexuelle subie de la part d'un conjoint ou d'un ex-conjoint, ainsi que celle subie de la part d'un partenaire amoureux. En incluant ainsi les partenaires amoureux dans la définition de la violence conjugale, cette approche se différencie de celle adoptée par Statistique Canada et reflète davantage la conception de la problématique telle qu'elle est définie par le gouvernement du Québec (Ministère de la Santé et des Services sociaux et autres, 1995). Les données policières sur la criminalité commise dans un contexte conjugal publiées annuellement par le ministère de la Sécurité publique (2016) incluent d'ailleurs la violence perpétrée par les petits amis ou les ex-petits amis.

En somme, les personnes ayant répondu « Oui » à au moins une question des deux séries portant sur la violence de la part du conjoint ou d'un ex-conjoint, ou à au moins une des deux questions traitant de la violence de la part d'un partenaire amoureux, sont considérées comme des victimes de violence conjugale. Les estimations relatives aux victimes de violence conjugale font référence à l'ensemble des personnes mariées ou en union libre, à celles ayant eu des contacts avec un ex-conjoint au cours des cinq dernières années, ainsi qu'à celles ayant été en couple durant cette même période.

Les expériences de violence durant l'enfance au Québec

Au Québec, environ 23 % de la population a subi au moins une forme de violence (voir tableau 1 pour les définitions de violence) avant l'âge de 15 ans (figure 1). Cette proportion ne différant pas significativement selon le sexe, les hommes et les femmes semblent avoir été exposés de façon similaire à la violence. On remarque par contre que le portrait des formes de violence vécues par les hommes se distingue quelque peu de celui des femmes. En effet, tandis que les hommes semblent plus exposés que les femmes à la violence physique (19 % c. 12 %), ces dernières sont plus touchées par la violence sexuelle (14 % c. 5 %). À noter que l'exposition à la violence entre les adultes de la maison ne diffère pas significativement selon le sexe et touche environ 5 % des hommes et des femmes.

Les résultats de la présente analyse sont similaires à ceux obtenus par Flores et ses collègues (2016) avec les données de l'*Enquête sur la santé des collectivités canadiennes* de 2013-2014.

Figure 1

Proportion de victimes de violence durant l'enfance selon la forme de violence subie[1] et le sexe de la victime, Québec, 2014[2]

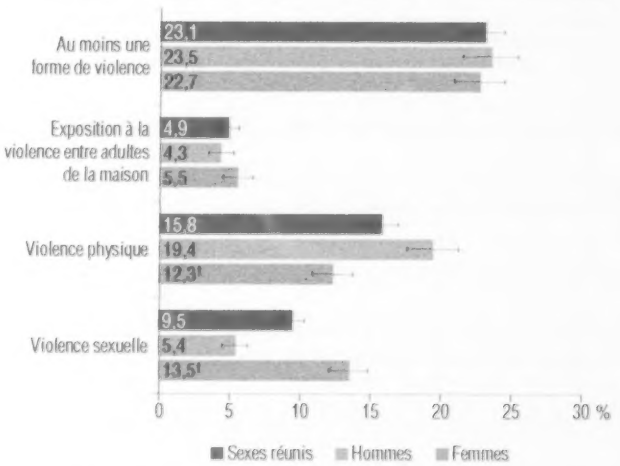

† Estimation significativement différente de l'estimation des hommes au seuil de 0,05.

1. Une personne peut avoir subi plus d'une forme de violence durant l'enfance.
2. Parmi l'ensemble de la population de 15 ans et plus.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sociale générale 2014*, fichier maître. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La violence conjugale et les expériences de violence vécues durant l'enfance

Au Québec, environ 3,5 % de l'ensemble des personnes mariées, en union libre ou ayant été en couple (y compris les partenaires amoureux) ou en contact avec un ex-conjoint dans les cinq dernières années a subi de la violence physique ou sexuelle au cours des cinq dernières années[1] (tableau 2). Chez les personnes ayant subi au moins une forme de violence avant l'âge de 15 ans, cette même proportion atteint 7,5 %. Cette estimation est significativement plus élevée que celle de la population n'ayant vécu aucune violence durant son enfance, soit 2,3 %. Conformément à ce résultat, la victimisation en contexte conjugal est plus répandue chez les victimes d'actes de violence subis dans l'enfance comparativement aux non-victimes, et ce, pour les trois formes de violence documentées, soit l'exposition à la violence entre adultes de la maison (9,1 % c. 3,2 %), la violence physique (8,3 % c. 2,6 %) et la violence sexuelle (8,8 % c. 3,0 %). Bien que le lien entre les différentes expériences de violence durant l'enfance et la victimisation en contexte conjugal soit significatif pour chacune des formes de violence, il est à noter que la proportion de victimes de violence conjugale ne diffère pas selon la forme de violence subie avant l'âge de 15 ans.

Tableau 2

Proportion de victimes de violence conjugale[1] selon les expériences de violence durant l'enfance[2], Québec, 2014[3]

	Victimes de violence conjugale	
	%	IC 95 %
Ensemble de la population	**3,5**	**[2,9 ; 4,2]**
Au moins une forme de violence vécue avant l'âge de 15 ans		
Oui	7,5	[5,8 ; 9,5]
Non	2,3 †	[1,8 ; 3,1]
Exposition à la violence entre adultes de la maison avant l'âge de 15 ans		
Oui	9,1 *	[5,2 ; 14,7]
Non	3,2 †	[2,7 ; 3,9]
Violence physique avant l'âge de 15 ans		
Oui	8,3	[6,1 ; 10,9]
Non	2,6 †	[2,1 ; 3,3]
Violence sexuelle avant l'âge de 15 ans		
Oui	8,8 *	[6,0 ; 12,2]
Non	3,0 †	[2,4 ; 3,6]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.
† Estimation significativement différente de l'estimation des victimes au seuil de 0,05.
1. Les victimes de violence conjugale comprennent les personnes ayant subi de la violence physique ou sexuelle de la part d'un conjoint, d'un ex-conjoint ou d'un partenaire amoureux au cours des cinq dernières années.
2. Parmi l'ensemble des personnes mariées ou en union libre, celles ayant eu des contacts avec un ex-conjoint au cours des cinq dernières années, ainsi que celles ayant été en couple durant cette même période.
3. Une personne peut avoir subi plus d'une forme de violence durant l'enfance.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale 2014*, fichier maître. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La violence conjugale et le cumul des formes de violence durant l'enfance

L'analyse du nombre de formes de violence permet d'évaluer le lien entre une exposition accrue et une possible revictimisation en contexte conjugal. Les données de l'ESG exposent une croissance de la proportion de victimes de violence conjugale à mesure que le nombre de formes de violence subies augmente et, donc, que l'exposition à la violence durant l'enfance s'accentue (figure 2). En effet, on détecte une différence significative entre les proportions de victimes de violence conjugale chez les personnes n'ayant vécu aucune violence avant l'âge de 15 ans (2,3 %), une seule forme de violence (6,1 %) et deux ou trois formes de violence (11,2 %). Le cumul des antécédents de violence est donc lié à une possible revictimisation en contexte conjugal.

Figure 2

Proportion de victimes de violence conjugale[1] selon le nombre de formes de violence subies avant l'âge de 15 ans et le sexe de la victime, Québec, 2014[2]

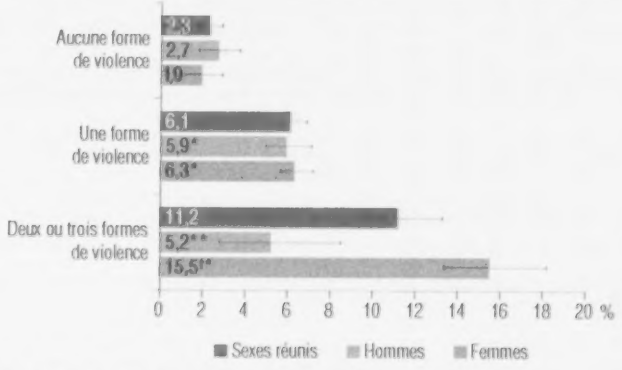

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.
** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.
† Estimation significativement différente de l'estimation des hommes au seuil de 0,05.
1. Les victimes de violence conjugale comprennent les personnes ayant subi de la violence physique ou sexuelle de la part d'un conjoint, d'un ex-conjoint ou d'un partenaire amoureux au cours des cinq dernières années.
2. Parmi l'ensemble des personnes mariées ou en union libre, celles ayant eu des contacts avec un ex-conjoint au cours des cinq dernières années, ainsi que celles ayant été en couple durant cette même période.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sociale générale 2014*, fichier maître. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. L'ampleur de la violence conjugale au Québec est évaluée de manière approfondie dans le *Compendium d'indicateurs sur la mesure de la violence conjugale au Québec*, récemment publié par l'Institut de la statistique du Québec.

L'analyse différenciée selon le sexe de l'ampleur de la violence conjugale en fonction du nombre de formes de violence vécues durant l'enfance expose d'abord une similarité entre les proportions de victimes de violence conjugale n'ayant pas subi de violence avant l'âge 15 ans (hommes : 2,7 % ; femmes : 1,9 %), ainsi que chez les personnes ayant subi une seule forme de violence (hommes : 5,9 % ; femmes : 6,3 %). Par contre, chez les personnes ayant vécu deux ou trois formes de violence, la proportion de femmes victimes de violence conjugale est plus élevée que celle des hommes (15,5 % c. 5,2 %). À la lumière de ces résultats, et conformément aux recherches exposant les différences selon le sexe quant aux répercussions de la violence (Burczycka, 2016 ; Laforest et Gagné, à paraître), les estimations obtenues dans cette analyse nous portent à croire que les répercussions d'une victimisation durant l'enfance, particulièrement le cumul de plus d'une forme de violence, sont plus précurseurs de violence conjugale chez les femmes que chez les hommes.

La récurrence des incidents de violence durant l'enfance et la violence conjugale

Selon certains auteurs, la sévérité de la violence subie durant l'enfance a une incidence notable sur la profondeur des séquelles et, conséquemment, sur de possibles revictimisations à l'âge adulte (Finkelhor, Ormord et Turner, 2007 ; Clément et autres, 2013). Tout comme la gravité des gestes subis, la récurrence de la violence peut être considérée comme un des indicateurs de sa sévérité. Son analyse a donc été privilégiée.

Les estimations obtenues montrent que la proportion de victimes de violence conjugale varie selon la récurrence des incidents violents subis avant l'âge adulte (figure 3). De manière générale, plus la violence vécue dans l'enfance est répétée, plus la proportion de victimes de violence dans un contexte conjugal est élevée. En effet, tandis qu'environ 2 % de la population n'ayant vécu aucune violence durant l'enfance a subi de la violence conjugale au cours des cinq dernières années, cette même proportion s'élève à 8 % parmi la population ayant subi de 7 à 35 incidents violents avant l'âge de 15 ans, et à un peu plus de 20 % chez les individus ayant été victimisés à plus de 35 reprises.

Il est à noter qu'on ne décèle aucune différence significative entre la proportion de victimes de violence conjugale chez la population n'ayant pas vécu de violence au cours de l'enfance et celle ayant subi moins de sept incidents violents (2 % c. 3 %).

Récurrence des incidents de violence durant l'enfance

Pour chacune des catégories de réponses aux six questions relatives aux expériences de violence vécues avant l'âge de 15 ans (tableau 1), une valeur a été attribuée en fonction de la fréquence de la violence vécue (tableau 3). Le nombre total d'incidents de violence subis durant l'enfance est obtenu en additionnant les valeurs attribuées aux six questions, variant de 0 à 66. Les résultats obtenus ont ensuite été scindés en quatre catégories distinctes.

Tableau 3

Valeurs attribuées aux catégories de réponses des questions traitant de la violence vécue pendant l'enfance et utilisées dans le calcul du nombre d'incidents de violence subis durant l'enfance

Catégories de réponse aux questions traitant de la violence vécue dans l'enfance	Valeur attribuée pour chacun des items
Aucune	0
1 à 2 fois	1,5
3 à 5 fois	4
6 à 10 fois	8
Plus de 10 fois	11

Figure 3

Proportion de victimes de violence conjugale[1] selon le nombre d'incidents de violence[2] subis avant l'âge de 15 ans, Québec, 2014[3]

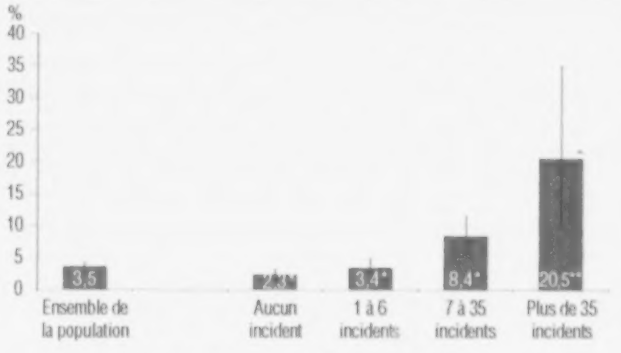

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Les victimes de violence conjugale comprennent les personnes ayant subi de la violence physique ou sexuelle de la part d'un conjoint, d'un ex-conjoint ou d'un partenaire amoureux au cours des cinq dernières années.
2. La somme des incidents de violence durant l'enfance inclut les trois formes de violence documentées dans l'ESG : l'exposition à la violence entre adultes de la maison, la violence physique et la violence sexuelle.
3. Parmi l'ensemble des personnes mariées ou en union libre, celles ayant eu des contacts avec un ex-conjoint au cours des cinq dernières années, ainsi que celles ayant été en couple durant cette même période.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sociale générale 2014*, fichier maître. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Conclusion

En définitive, les résultats obtenus à partir des données de l'ESG évoquent l'existence de liens entre la violence vécue avant l'âge de 15 ans et la violence conjugale subie à l'âge adulte. En effet, la violence conjugale est plus répandue chez les personnes ayant subi de la violence durant l'enfance, particulièrement chez les personnes ayant fait l'expérience de plus d'une forme de violence. Les individus ayant subi une violence répétée sont également plus exposés à une victimisation en contexte conjugal.

Ces constats appuient les multiples recherches voulant que les victimes de violence, d'abus ou de maltraitance durant l'enfance présentent une vulnérabilité accrue quant à la violence conjugale (Burczycka, 2016; Laforest et Gagné, à paraître; Pico-Alfonso, 2005; Bensley, Van Eenwyk et Wynkoop Simmons, 2003). Selon Barnett, Miller-Perrin et Perrin (2005), la violence vécue à des stades précoces du développement est liée à des difficultés cognitives, à des problèmes comportementaux et à des problèmes socioaffectifs pouvant, entre autres choses, altérer les compétences relationnelles et accroître la tolérance à la violence et à la criminalité. À cet égard, les antécédents de victimisation, comme les expériences de violence vécues avant l'âge adulte, sont un des facteurs importants associés à une revictimisation, en contexte conjugal ou non (Wemmers, 2003; Byrne et autres, 1999; Blondin, 2015). Aussi, Finkelhor, Ormrod et Turner (2007) affirment que le fait d'avoir été exposé à une violence sévère, notamment à une violence récurrente, et à plusieurs formes de violence durant l'enfance accroît significativement les conséquences associées à la violence, notamment les traumatismes graves et l'insertion dans une trajectoire pouvant mener à une revictimisation. En somme, les résultats obtenus traduisent la persistance possible de la violence à travers le parcours de vie des victimes. Il importe par contre de mentionner que les expériences de violence subies durant l'enfance ne peuvent à elles seules expliquer une victimisation en contexte conjugal. En effet, la violence conjugale constitue un phénomène complexe qui s'explique plutôt par un ensemble de facteurs en interaction (Laforest et Gagné, à paraître). Les résultats présentés dans cet article réitèrent cependant l'étendue des conséquences possibles de la violence vécue tôt dans la vie et appellent à des interventions précoces pour prévenir la violence.

Bien que l'ESG soit une des sources de données importantes quant à la violence conjugale, l'utilisation des données québécoises pose des défis au regard de la qualité des estimations obtenues. En effet, l'enquête étant d'abord et avant tout prévue pour évaluer la victimisation de la population à l'échelle canadienne, le potentiel d'analyse relatif aux victimes de violence conjugale est limité à l'échelle du Québec. Plus encore, comme notre étude se penche sur une sous-population représentant moins de 5 % de la population visée par l'ESG, et que la précision des estimations tend à se dégrader à mesure que la taille de la population étudiée diminue, la précision de certaines estimations est affectée. Ce manque de puissance statistique pourrait influencer certains constats de cette étude.

Références

AFIFI, Tracie O., et autres (2014). "Child abuse and mental disorders in Canada", *Canadian Medical Association Journal*, vol. 186, nº 9, p. E324-E332.

BARNETT, Ola W., Cindy L. MILLER-PERRIN et Robin D. PERRIN (2005). *Family violence across the lifespan : an introduction*, Thousand Oaks: Sage Publications, 549 pp.

BELKNAP, Joanne, et Nikita SHARMA (2014). "The significant frequency and impact of stealth (nonviolent) gender-based abuse among college women", *Trauma, Violence & Abuse*, vol. 15, nº 3, p. 181-190.

BENSLEY, Lilian, Juliet VAN EENWYK et Katrina WYNKOOP SIMMONS (2003). "Childhood family violence history and women's risk for intimate partner violence and poor health", *American Journal of Preventive Medicine*, vol. 25, nº 1, p. 38-44.

BLONDIN, Odrée (2015). *Les trajectoires de femmes victimes de violence conjugale : les facteurs qui expliquent la dynamique de la violence physique à travers le temps*, Mémoire (M.A.), Université de Montréal, 98 p.

BOUCHARD, Ève-Marie, et autres (2008). « Les conséquences à long terme de la violence sexuelle, physique et psychologique vécue pendant l'enfance », *Revue d'épidémiologie et de santé publique*, vol. 56, p. 333-344.

BURCZYCKA, Marta (2016). « Tendances en matière de violence conjugale autodéclarée au Canada, 2014 », dans *La violence familiale au Canada : un profil statistique*, Centre canadien de la statistique juridique, nº 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, p. 3-21.

BYRNE, Christina A., et autres (1999). "The socio-economic impact of interpersonal violence on women", *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, vol. 67, nº 3, p. 362-366.

CLÉMENT, Marie-Ève, et autres (2013). *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2012. Les attitudes parentales et les pratiques familiales*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 146 p.

DUMONT, Annie (2015). « La théorie du parcours de vie et la recherche en violence conjugale », *Fiche synthèse Méthodologie*, Équipe de recherche en violence conjugale, 5 p.

FINKELHOR, David, Richard K. ORMORD et Heather A. TURNER (2007). "Poly-victimization: A neglected component in child victimization", *Child abuse and neglect*, vol. 31, p. 7-26.

FLORES, Jasline, Marie-Andrée GRAVEL et Chantale LECOURS (2017). *Compendium d'indicateurs sur la mesure de la violence conjugale au Québec*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 127 p.

FLORES, Jasline, Julie LAFOREST et Katrina JOUBERT (2016). « La violence vécue par les Québécois avant l'âge de 16 ans et la santé à l'âge adulte : quels sont les liens ? », *Zoom Santé*, nº 56, Québec, Institut de la statistique du Québec, 11 p.

GOYER, Marie-France (2016). *S'accorder en genre et en nombre : exploration des ententes relatives à l'exclusivité sexuelle et émotionnelle et contexte d'émergence de leur diversification au sein des relations conjugales*, Mémoire (M.A.), Université du Québec à Montréal, 79 p.

HEISE, Lori, et Claudia GARCIA-MORENO (2002). « La violence exercée par des partenaires intimes », dans KRUG, Etienne G., et autres (Eds.), *Rapport mondial sur la violence et la santé*, Organisation mondiale de la Santé, p. 97-135.

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (2016). *Trousse média sur la violence conjugale*, [En ligne]. [www.inspq.qc.ca/violence-conjugale/accueil].

JOHNSON, Michael P. (2014). « Les types de violence familiale », dans RINFRET-RAYNOR, Maryse, et autres (dir.), *Violence envers les femmes. Réalités complexes et nouveaux enjeux dans un monde en transformation*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 330 p.

LAFOREST, Julie, et Dominique GAGNÉ (à paraître). « Violence conjugale », dans INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (Éds), Rapport québécois sur la violence et la santé, Québec, Institut national de santé publique du Québec.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX et autres (1995). *Politique d'intervention en matière de violence conjugale. Prévenir, dépister, contrer la violence conjugale*, Québec, 77 p. [En ligne]. [www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Violence/Prevenir_depister_contrer_Politique_VC.pdf] (Consulté le 5 avril 2017).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2016). *Les infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal au Québec, Faits saillants 2014*, Québec, Sécurité publique, 36 p.

PICO-ALFONSO, Maria Angeles (2005). "Psychological intimate partner violence: the major predictor of posttraumatic stress disorder in abused women", *Neuroscience and Biobehavioral Reviews*, vol. 29, p. 181-193.

STATISTIQUE CANADA (2014). *Enquête sociale générale 2014, cycle 28, Victimisation. Questionnaire de l'enquête principale*, module « Expériences vécues dans l'enfance (CEX) », [En ligne]. [www23.statcan.gc.ca/imdb-bmdi/instrument/4504_Q1_V6-fra.htm#a32].

STRAUS, Murray A., et autres (1996). "The Revised Tactics Scales (CTS2)", *Journal of family issues*, vol. 17, nº 3, p. 283-316.

TANAKA, Masako, et autres (2012). "Preliminary Evaluation of the Childhood Experiences of Violence Questionnaire Short Form", *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 27, nº 2, p. 396-407.

WEMMERS, Jo-Anne (2003). *Introduction à la victimologie*, Montréal, Québec, Presses de l'Université de Montréal, 234 p.

DANS LA MÊME COLLECTION

Vient de paraître

n° 55	La mortalité et l'espérance de vie au Québec en 2016	**Mai 2017**
n° 54	Les naissances au Québec et dans les régions en 2016	**Avril 2017**
n° 53	Les dons de bienfaisance de la population québécoise, 2004 à 2013	**Avril 2017**
n° 52	Le bénévolat au Québec, de 2004 à 2013	**Avril 2017**

À paraître

n° 57	**Les mariages au Québec en 2016** *(titre provisoire)*	**Juillet 2017**

AUTRES PUBLICATIONS DE LA DIRECTION DES STATISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Vient de paraître

Données sociodémographiques en bref, vol. 21 n° 2 • Qui fait partie du groupe des 10 % dont le revenu est le plus élevé ?	**Février 2017**
Positionnement de la région et des territoires de centres locaux d'emploi d'après l'indice de défavorisation matérielle et sociale, 2011	**Décembre 2016**
Le bilan démographique du Québec, Édition 2016	**Décembre 2016**

À paraître

Données sociodémographiques en bref, vol. 21 n° 3 (*titres provisoires*) • Regards sur les plus grands donateurs du Québec • Les violences conjugales	**Juin 2017**

Ce bulletin est réalisé par : Marie-Andrée Gravel, analyste
Direction des statistiques sociodémographiques

Direction des statistiques sociodémographiques : Paul Berthiaume, directeur

Ont collaboré à la réalisation : Anne-Marie Roy, mise en page
Martine Germain, révision linguistique
Direction des communications

Pour plus de renseignements : Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2406
Télécopieur : 418 643-4129

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2e trimestre 2017
ISSN 1920-9444 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 2010

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Institut de la statistique Québec